

PROMOTION INTERNE 2025

Nombre de postes ouverts à la promotion interne en application des règles de quotas en vigueur.
Référence : Décret n°2023-1272 du 26 décembre 2023

Catégorie	Grade	Nombre de postes
A	Attaché (fonctionnaires de catégorie B – sans examen)	26
	Attaché de conservation du patrimoine (sans examen)	1
	Conservateur du patrimoine (sans examen)	0
	Conservateur des bibliothèques (sans examen)	1
	Bibliothécaire (sans examen)	1
	Ingénieur (avec examen)	11
	Ingénieur (sans examen)	
	Directeur de police (avec examen)	0
	Directeur d'établissement d'enseignement artistique (avec examen)	1
	Professeur d'enseignement artistique de classe normale (avec examen)	21
	Conseiller socio-éducatif (sans examen)	1
	Conseiller des activités physiques et sportives (sans examen)	0
B	Rédacteur (avec ou sans examen)	33
	Rédacteur principal de 2ème classe (avec examen)	
	Technicien (sans examen)	16
	Technicien principal de 2ème classe (avec examen)	
	Chef de service de police municipale (avec examen)	3
	Chef de service de police municipale (sans examen)	
	Animateur (sans examen)	8
	Animateur principal de 2ème classe (avec examen)	
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (sans examen)	4
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe (avec examen)	
	Éducateur des activités physiques et sportives (avec examen)	76
Éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe (avec examen)		
C	Agent de maîtrise (avec examen)	49
	Agent de maîtrise (sans examen)	sans quota

Réforme du statut des secrétaires généraux de mairie

Le nombre de postes présenté ici ne s'applique pas au dispositif temporaire de requalification en B des secrétaires de mairie actuellement en catégorie C, dispositions prévues par la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023.

Pour ces derniers, une procédure spécifique de promotion interne sans quota est applicable du 1er avril 2024 au 31 décembre 2027.